

Trimestriel  
n° 46

prix de vente  
au numéro :  
0,15 euro

DÉCEMBRE 2009  
ISSN 1286-1693

# « Dialogue(s) »

Journal des salarié(e)s en cessation  
d'activité de la Gironde  
Préretraité(e)s, retraité(e)s

[usr.cgt.33@wanadoo.fr](mailto:usr.cgt.33@wanadoo.fr)



## SOMMAIRE

- Édito p.1
- 9<sup>ème</sup> Congrès p.2
- Collectif Amiante p.3
- Protection sociale p.3
- Dates à retenir p.4
- Les brèves p.4
- LSR33. p.4

Directeur de la publication : Philippe CRUCHON  
Numéro paritaire : 1009 S 05024

## UNE CGT POUR TOUS LES ÂGES

Notre 9<sup>ème</sup> Congrès de l'USR, et le Congrès Confédéral ont placé la syndicalisation comme un axe prioritaire pour s'opposer de façon plus efficace au recul social qui nous est imposé par Sarkozy, la droite et le patronat.

Conquérir de nouveaux adhérents parmi les jeunes est une priorité absolue, pour l'avenir de notre syndicalisme et des luttes à mener, on ne peut que se réjouir de voir la nouvelle commission exécutive confédérale renouvelée par moitié en faisant une large place aux jeunes.

Chez les retraités, nous avons aussi à nous imposer non pas comme une force d'appoint mais en développant un syndicalisme qui a ses propres revendications. C'est à cette condition que nous apparaîtrons aux yeux des 350 000 retraités et pensionnés girondin comme une force utile qui contribue à améliorer leur vie quotidienne.

Nous avons à lutter sur des questions qui nous concernent tous, de façon intergénérationnelle. C'est l'urgence de l'augmentation du pouvoir d'achat, la protection sociale avec l'abandon des franchises, les dépassements d'honoraires et de la réforme santé-hôpital, la défense de notre système de retraite par répartition avec un autre mode de financement, les services publics etc....

Et il y a les questions spécifiques qui se posent quant on se trouve en situation de retraité. Elles sont parfois liées aux conditions de travail comme l'exposition à l'amiante par exemple, mais le vieillissement entraîne lui aussi des problèmes nouveaux, de logement, de transport, de dépendance.

C'est tout cela que notre syndicalisme doit traduire en revendications lisibles, concrètes et perçues comme utiles à la vie. C'est l'axe de travail que notre USR se fixe pour 2010 car c'est à cette condition que nous gagnerons de nouveaux syndiqués et les luttes que nous mènerons.

*Michel Soubiran*

Dispensé de timbrage BORDEAUX C.T.C.

« Dialogue(s) »

44 cours Aristide Briand  
33075 Bordeaux Cedex

DÉPOSÉ LE : 21 janvier 2010



*Meilleurs vœux  
2010  
solidarité  
santé  
paix*

**JOURNÉE D'ACTION INTERSYNDICALE :**  
**MERCREDI 24 FÉVRIER À 10 HEURES**  
**RASSEMBLEMENT DEVANT LE JOURNAL SUD OUEST, QUAI DE QUEYRIES**

## UN CONGRÈS « DYNAMIQUE »

C'est l'impression générale qui se dégage de notre 9<sup>ième</sup> congrès qui vient de se tenir les 3 et 4 décembre 2009 à Artigues avec plus de cent trente délégués qui représentaient les sections et syndicats de retraités, auxquels s'ajoutaient ceux des pôles d'activités. Les débats ont été passionnés, contradictoires, riches et constructifs pendant les deux jours. En s'inscrivant à la veille du 49<sup>ième</sup> congrès confédéral et à quelques mois de celui de l'UCR convoqué en avril prochain, tout comme le congrès de l'Union départementale CGT de la Gironde. Ce 9<sup>ième</sup> congrès avait toute son importance tant la place des retraités dans notre pays doit interpellé toute la CGT. C'est un véritable déficit démographique qui va se poser à notre société avec un tiers de la population qui sera à la retraite

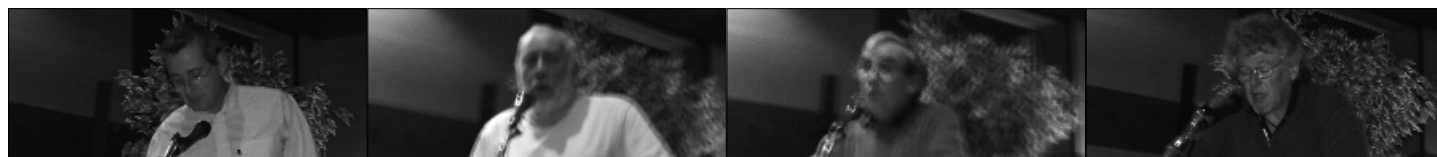


d'ici 2020. La table ronde organisée pendant le congrès avec Corinne Versiny de l'UD33, Annie Bertelle de l'UCR, Henri Chevet de l'UCR, Jean-Jacques Paris conseiller général, Jean marie Harribey économiste fut un temps fort, par la qualité des interventions et la pertinence du débat. Nous avons pu analyser tous les dangers qui pèsent sur notre système de retraite par répartition, inventé avec la sécurité sociale et basé sur la solidarité inter-générationnelle, financé par les cotisations patronale et salariale, au regard d'un projet gouvernemental et patronal qui voudrait lui substituer un régime par point ou à compte optionnel, sous couvert que l'on aurait plus les moyens de payer un tel système alors que les richesses produites ne cessent d'augmenter. La discussion fut vive sur les luttes menées et l'après 19 Mars 2009, sur la CGT qu'on voudrait et ce qu'elle est réellement aujourd'hui, sur l'unité syndicale et sur les structures syndicales. Le constat a été fait aussi sur ce qui devient insupportable pour une grande majorité de retraités : La baisse du pouvoir d'achat, les franchises et diminutions des remboursements par la sécu, les dépassements scandaleux des honoraires médicaux, de l'augmentation des

tarifs des mutuelles, de l'absence de moyens suffisants pour traiter humainement la question de la dépendance, du manque de lits en maisons de retraites et des coûts de journée trop élevés, de la disparition des services publics, de la réforme de l'hôpital et des collectivités territoriales. A l'issue de ces deux jours nous avons tous compris qu'il faut être plus forts, plus nombreux et tous ensemble pour gagner le droit de vivre dignement; que notre syndicalisme retraité et notre USR33 ont un rôle important à jouer en portant des revendications qui touchent à la vie quotidienne des 350000 retraités que compte notre département. Le conseil départemental de 35 membres élu à la fin du congrès avec toutes nos structures professionnelles, multi- pros ou pôle de vie vont avoir comme objectif de mailler toutes nos forces autour d'un cahier revendicatif commun.

***Une CGT utile pour toutes et tous, tout au long de sa vie, pour le progrès social tel est notre mot d'ordre.***

*Michel Soubiran*



### Conseil Départemental

### Commission Financière de contrôle

M. ABEZOU	Alain	M. GONDAT	Daniel	M. BRISSON	Robert
M. ANÉ	Daniel	M. LANAU	Jacques	M. BRUN	Jean
M. AUZEREAU	Pierre	M. LAPIERRE	Francis	M. CALMETTES	Bernard
Mme. BARBE	Dominique	M. LESPOUX	Pierre	Mme. COMTE	Jeanne
M. BECERRO	Michel	Mme. MARSAN	Reine	Mme. LASPRESES	Denise
M. BONNEMAISON	André	M. MAUBRAC	Alain		
M. BRYON	Bernard	Mme. PEYRE	Gilda		
M. CHEVROT	Pierre	M. PLUMEAU	Joël		
Mme. COURIO	Christiane	M. PUJO	Pierre		
M. CRUCHON	Philippe	M. ROCHEREAU	Georges		
M. DEMOREST	Daniel	M. SAPHORES	Régis		
Mme. DOMINIQUE	Joël	M. SORREL	Gérard		
M. DOURTHE	Alain	M. SOUBIRAN	Michel		
Mme. DUBROCA	Marie	Mme. SOUBIRAN	Maïthé		
M. DUPART	Michel	M. TORQUEO	Yves		
M. DURLIN	Michel	M. THEUX	Alain		
Mme. EVRARD	Jeanine	M. VIOLLEAU	Jean-Pierre		
M. GARUZ	André				

## **LE CADEAU DE FIN D'ANNÉE DE XAVIER DARCOS AUX AMIANTÉS...**

Depuis plus d'un an notre USR, son collectif Amiante informe et coordonne l'activité, concernant le re-calcul des allocations de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante. Ce sont environ 6 500 000 € de rappel qui auront été versés en 2009 et environ 300 000 € d'augmentations mensuelles pour les quelques 800 dossiers traités cette année par la CRAM Aquitaine. En effet, depuis le décret du 29 mars 1999, la base de calcul de l'ACAATA, définie en référence à l'article L 242-1 du code de la Sécurité Sociale, devait prendre en compte tous les éléments de rémunération, toutes les sommes versées en contrepartie ou à l'occasion du travail, dès lors qu'ils sont soumis à cotisations sociales, au cours des 12 derniers mois d'activité (donc le salaire, mais également les indemnités de congés payés, les RTT, les indemnités ou les primes). Depuis lors, principalement en 2004, le Ministère n'a eu de cesse d'ordonner l'exclusion (par circulaire ou par lettre) des éléments de rémunérations hors salaire. Grâce aux actions menées devant les tribunaux, les positions ministérielles ont été déboutées. Compte tenu de cette jurisprudence, des Commissions de Recours Amiables acceptent des re-calculs d'allocations favorables, des DRASS ne contestent pas ces décisions. C'est le cas, en particulier, en Aquitaine, où la démarche collective qui a été enclenchée en fin 2008, a amené la CRAMA à choisir une voie "amiable" plutôt que d'avoir à gérer de multiples contentieux. Au cours de 2009, notre USR, son collectif Amiante, a fait l'information, a apporté son aide en direction des camarades partis en ACAATA, dans le département et la région : 280 dossiers en mars, 540 en juillet, 900 en octobre, 1100 à ce jour, sur environ 2000 personnes concernées (et pas forcément informées). Parallèlement, nos adversaires, par le Ministère du travail, ont élaboré un projet de décret ayant pour objet la redéfinition de la base de calcul de l'Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante, visant à contrer les jugements de la Cour de Cassation favorables aux allocataires concernant le montant de leur allocation. Le ministère a donc choisi de tenter d'imposer son point de vue en force plutôt que d'accepter l'arbitrage de la justice. Attitude inacceptable, une trop faible allocation représentant une double peine pour les salariés exposés, en empêchant bon nombre, intoxiqués par l'amiante, ayant une espérance de vie diminuée, mais ayant de bas salaires, de bénéficier du départ anticipé : ainsi calculée l'allocation ne représente que 65% du salaire antérieur. Cela est inadmissible, alors que les enjeux d'un devoir de réparation et de l'émergence d'une véritable politique de prévention sont au cœur du débat public face aux conséquences du mal travail. Aussi, la CGT a exigé le retrait de ce projet de décret, largement participé à son rejet par la Commission AT/MP de la CNAMTS, organisé un rassemblement le 6 novembre devant le ministère du Travail (nous y étions). Localement, par 2 fois, nous avons saisi les élus de Gironde et d'Aquitaine. Malgré l'opposition exprimée à ce projet (CGT, associations de victimes – Andeva, rejet par la commission accidents du travail - maladies professionnelles le 4 novembre, rassemblement CGT du 6 novembre devant le Ministère, actions des Ports et Docks CGT, ...), le Ministère a attendu les fêtes de fin d'année pour promulguer son décret, ... le 31 Décembre (!!!) faisant preuve d'un grand courage politique et d'une haute conception de la concertation. Même si ce décret est agrémenté d'une augmentation de 20 % de mini garanti, à mettre à l'actif de nos actions, il va multiplier les contentieux, ne serait ce que sur la base de l'égalité de traitement. Et ceci en particulier en Aquitaine, où 1000 dossiers ont été traités de façon contraire ... et où le Ministre Darcos entend se présenter aux élections régionales !!!

**D'autres batailles nous attendent donc en 2010.**

*Pierre Lespoux*

## **NOTRE PROTECTION SOCIALE PLUS QUE JAMAIS MENACÉE !!!**

Certes avoir 60 ans et plus en 2010 ne ressemble plus à avoir 60 ans il y a un siècle, mais aujourd'hui chacun doit et peut prétendre à vivre mieux et à avoir à sa disposition dans le domaine de la santé et de la protection sociale tous les soins nécessaires, les structures utiles et adaptées répondant au mieux aux besoins. Ils doivent être imposés par des luttes et dignes d'un pays moderne et démocratique comme le nôtre.

Malgré la vigilance permanente de tout le mouvement syndical et de tous ceux attachés à un système basé sur la solidarité inter-générationnelle et une gestion démocratique des financements de ces secteurs essentiels pour le bien-être de la population, nous assistons plus que jamais à sa dégradation, voire à son laminage par les ministères en place. Par des voies législatives et prises de décisions "sournoises, détournées" l'Etat parvient peu à peu à faire basculer vers le privé tous les secteurs sus-cités ( Faut il encore citer les lois Fillon puis Douste Blazy, les prévisions des lois Bachelot etc...) ces dernières vont se négocier dès le début 2010. Si les intentions de ce ministère passent, ce sera catastrophique pour les malades, les retraités et les familles françaises.

Dés janvier, il sera question de revoir complètement la réorganisation territoriale de notre système de santé et sa gestion. Dans les documents que le Collectif santé de l'USR tient à la disposition de ceux qui en auraient besoin apparaît clairement la démarche libérale, marchande, concurrentielle et productive que le gouvernement veut mettre en place. Alors vite , Tous ensemble , agissons pour nos revendications, pour une Sécu de solidarité et démocratique.

*Marie Dubroca*

## *Quelques dates à retenir*

- Assemblée générale : FAPT le 26 Janvier à la Bourse du Travail à 14h00  
Dassault le 4 février Maison des associations - Mérignac à 14h00  
CHU Santé le 8 février à la Bourse du Travail  
Castillon la Bataille le 9 Mars
- Congrès UCR : 13/16 Avril à La Rochelle, document d'orientation sur le site : [ucr.cgt.fr](http://ucr.cgt.fr)

## *LES BRÊVES*

En DECEMBRE 2009 28% DES 58.000 DEMANDEURS D'EMPLOIS EN GIRONDE sont des Jeunes alors que SARKOZY veut faire travailler les plus de 60 ans ! ça ne tourne pas rond dans notre société il faut que ça change!!!

Un grand stade à BORDEAUX exclusivement pour Monsieur De TAVERNOST patron du Club des Girondins et de M6 afin de servir aux spectacles sportifs ne doit pas recevoir un seul centime venant des fonds publics et de nos impôts. Ils veulent toujours plus de libéralisme et toujours plus de fric sans aucun risque, et bien qu'ils se l'assument seuls. L'argent public doit servir à mettre en place un véritable service public du sport permettant la pratique de tous, à l'école, dans les associations, dans les communes et les entreprises, c'est ce que revendique la CGT, c'est à cette condition que le sport retrouvera toutes ses valeurs humanistes.

## *Loisirs Solidarité Retraités 33*

Toute notre équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2010 et vous propose de venir dans notre association pour partager dans la convivialité et la camaraderie les activités que nous proposons. Notre association est porteuse de valeurs de solidarité et de justice et agit pour permettre à toutes et tous d'avoir accès aux loisirs, à la culture, au sport, et aux vacances. La cotisation annuelle est de 15€, certaines activités sont gratuites comme le scrabble le jeudi après midi, le tarot le vendredi, la gym douce le jeudi, les promenades et randonnées. Pour les autres activités, voyages, cours d'espagnol, tango argentin, visites de musées, c'est le prix coûtant. Notre association est adhérente à la fédération LSR et avec elle nous avons la possibilité d'organiser des séjours de vacances d'une semaine à 180€ pour ceux qui ne sont pas imposables ainsi que des séjours avec l'opération Séniors en vacances pour des coûts les plus bas possibles, le transport restant souvent la partie qui pèse le plus sur le prix de revient des sorties ou voyages d'où l'intérêt d'être le plus nombreux possible pour réduire ces coûts. Pour 2010 nous avons plusieurs projets de sorties et voyages, renseignements, inscriptions, adhésions tous les lundis après-midi à partir de 14h30 bureau 104 à la bourse du travail tél : 05 56 92 39 53 ou 05 56 94 79 32

**Remise des cartes avec la galette des Rois, le 3 février à 14h30 à la bourse du travail**

**Date reportée pour l'assemblée générale au jeudi 1<sup>er</sup> avril au stade Brocas à 10 heures**

- 22 au 26 MARS 2010 à ETSAUT (Vallée d'Aspe) SÉJOUR RAQUETTES ET SKI coût abordable -de 100€
- SORTIES UN JOUR : DOMME 5 MAI - ROCHEFORT 8 SEPTEMBRE
- RENCONTRE INTER LSR DANS LE CANTAL TROIS JOURS EN JUIN
- UNE SEMAINE À IZESTE DANS LES PYRÉNÉES EN JUIN
- UNE SEMAINE À L'ÉTUDE AVEC SENIORS EN VACANCES À L'AUTOMNE
- LES 23 JANVIER ET 20 FÉVRIER 2010 NOUS ORGANISONS DEUX LOTOS À LA BOURSE DU TRAVAIL À 14H30. NOMBREUX LOTS A GAGNER

### BULLETIN D'ADHÉSION :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

À envoyer avec un chèque de 15€ à Loisirs Solidarité Retraité - Bourse du travail 44 cours Aristide Briand  
33000 Bordeaux

## RÉSOLUTION D'ACTUALITÉ

« *L'espoir et l'ambition de jours meilleurs dès maintenant* »

Les délégués des syndicats CGT réunis en congrès confédéral font le choix de porter de manière offensive les ambitions des salariés : celles de l'égalité et de la parité, de la paix, de la jeunesse, de la démocratie, de l'efficacité, de l'unité, de la solidarité et des conquêtes sociales.

La souffrance des salariés actifs et retraités avec ou sans papiers, privés d'emploi est le symptôme d'un travail malade, d'une démocratie amputée, d'une citoyenneté qui reste aux portes des entreprises.

Les exigences de profit et d'accumulation financière détournent le travail de sa vocation à être utile socialement pour répondre aux besoins sociaux et humains. Les syndicats CGT décident de s'engager immédiatement, durablement et solidairement, dans une campagne revendicative de grande ampleur pour les salaires et le pouvoir d'achat, l'emploi et les retraites.

La politique voulue par le patronat et orchestrée par le gouvernement fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et à la population. Elle préserve un système inefficace et injuste qui cultive la concurrence et la division entre salariés et entre générations. La moitié des dividendes versée aux actionnaires suffirait à dégager 120 milliards d'euros pour les investissements, l'emploi, les salaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, la retraite, les minima sociaux et la protection sociale.

La sortie de crise passe nécessairement par la revalorisation du travail.

Le système financier doit être mobilisé au service de l'emploi et de la formation. C'est pourquoi, la CGT, agit pour conquérir la sécurité sociale professionnelle et un nouveau statut du travail salarié.

Il faut construire une dynamique unitaire dans les entreprises, les professions et les territoires pour un rapport de forces pérenne et favorable aux salariés, aux retraités et aux privés d'emploi.

Il faut agir en faveur d'une nouvelle conception de la démocratie par l'intervention des salariés et des citoyens sur les choix politiques et de gestion afin de les tourner vers la satisfaction des besoins humains et fondamentaux. Cela exige une véritable démocratie sociale. Nous condamnons la répression et la criminalisation de l'activité syndicale, la discrimination.

Agir ensemble dès aujourd'hui sur les lieux de travail appelle à la mobilisation et au déploiement de tous

les syndiqués dans la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Les délégués des syndicats au 49ème Congrès de la CGT donnent aussi rendez-vous au monde du travail le 24 mars 2010 pour une grande journée de mobilisation et d'action à l'appel de la Confédération européenne des Syndicats qui portera haut et fort, en France et en Europe, notre volonté de changement.

Cette journée de mobilisation sera un moment de tous ensemble dans la campagne pour l'emploi, les salaires, et la retraite. Sans attendre cette date le congrès appelle à un développement de la mobilisation et des actions. Le congrès de la CGT décide d'engager une campagne nationale pour promouvoir la place, les missions et le développement du service public afin de mieux répondre aux besoins sociaux de toutes et tous.

La révision générale des politiques publiques, la réforme des collectivités territoriales, la loi « Hôpital Patients Santé Territoires », la déréglementation, les privatisations, visent à réduire les dépenses utiles pour les salariés, les familles et à livrer les activités de service public au secteur marchand. Cette politique nuit aux services publics nécessaires, à l'aménagement du territoire et au développement économique.

Cette campagne nourrit et nourrira celle pour une véritable politique industrielle et d'emplois. Elle vise des réponses concrètes et efficaces pour les milliers de salariés qui ont perdu leur emploi et pour celles et ceux qui travaillent mais qui n'arrivent pas à en vivre. Au regard de la crise, il y a urgence à obtenir des réformes structurelles. Cette résolution de la CGT et de ses syndicats concrétise leur engagement pour l'émancipation des salariés, la revalorisation du travail, le développement humain durable.

Travaillons ensemble, dès maintenant, à donner confiance à tous les salariés actifs et retraités, privés d'emplois, sur leurs capacités à construire avec la CGT, dans l'unité et le rassemblement le plus large possible, une force de résistance et de conquête sociale qui porte l'espoir et l'ambition de jours meilleurs. - Le congrès appelle les salariés à renforcer la CGT, la rejoindre et construire ensemble cette ambition : la CGT, sa force c'est vous !

*Nantes, le 11 décembre 2009*